

HIVER-PRINTEMPS 2017-2018

Dernière
mise à jour
le : 19/07/2017

TOULOUSE-MONDONVILLE
HAUTE-GARONNE (31)

STAGE INTENSIF DE CONDUITE ACCOMPAGNEE
(15/18 ANS)

031 001 03 (14 JOURS)

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les stagiaires sont attendus sur place le 1^{er} jour à 15h00 et seront repris le dernier jour vers 14h (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

Ce stage est uniquement en rendez-vous sur place.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : dîner

Dernier repas inclus : petit-déjeuner

SITE

► Situation géographique : Le domaine d'Ariane propose un parc de 27 ha de prairies et de bois aux portes de Toulouse, à deux pas de la zone aéroportuaire de Toulouse Blagnac et des chaînes de montage de l'A380.

► Cadre de vie : Aux portes de Toulouse et au cœur d'un centre sportif, hébergement en chambres de 5 lits avec douches, lavabos et sanitaires. Salles d'activités et terrains de sports (rugby, basket, tennis, volley).

► Effectif du groupe : 48 à 56

ACTIVITES

Accueil : Les stagiaires sont attendus le premier jour à 15 h pour s'installer dans leur chambre et commencent les cours à partir de 16 h. Les jeunes stagiaires disposent d'une salle pour les cours de code et le travail personnel. La restauration est assurée sur place, le panier-repas que les jeunes emporteront éventuellement pour le midi, également. En milieu de stage, une journée sera aménagée entre révisions et détente.

ORGANISATION DE LA VIE COLLECTIVE :

Sachant que les adolescents sont en stage, l'objectif prioritaire est d'obtenir l'examen CODE et l'Attestation de Fin de Formation Initiale de Conduite.

Un animateur diplômé BAFA restera en permanence avec les adolescents pour coordonner le séjour. Cette vie en collectivité implique certaines contraintes notamment le respect des autres, du matériel, des règles définies en commun. Il convient donc de s'y conformer pour le bien de tous.

ATTENTION : *Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité du stage que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre rencontre, frais de retour à votre charge.*

Conditions d'inscription impératives : Les participants doivent être âgés d'au moins 15 ans et un mois à la date de début du stage. Les accompagnateurs doivent être titulaires du permis depuis au moins 5 ans sans interruption (sans suspension de permis) pour pouvoir assurer le suivi de la conduite.

Important, un accompagnateur référent devra assister au rendez-vous préalable qui aura lieu le dernier jour du stage. Pour les résidents hors Haute-Garonne, l'ECF Sud-Ouest conviendra avec vous des modalités de transfert du dossier vers une auto-école de votre département.

Afin de valider son inscription en préfecture, voici les documents à envoyer le plus tôt possible à l'auto-école ECF SUD-OUEST :

- 3 photos d'identités non scannées (couleur - 35 X 45) type passeport ou carte d'identité (agrées par le ministère de l'intérieur) soit visage (32x36) de face, tête nue, visage neutre et dégagé et yeux visibles. Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair) LE BLANC EST INTERDIT.
- Photocopie recto-verso de la Carte nationale d'identité de l'élève ou passeport.
- Photocopie recto-verso de la Carte nationale d'identité du ou des parents
- 3 enveloppes vierges type A5 autocollantes et 6 timbres autocollants (non collés) au tarif en vigueur
- Un chèque de 30 € (inscription à l'examen de code) libellé à l'ordre d'ECF Sud-Ouest
- Le document de renseignement pour le CERFA n°2 complété (document ci-joint)

Pour les stagiaires âgés de 17 ANS, directives spécifiques :

Votre enfant doit se faire recenser auprès de votre mairie (avant 16 ans et 3 mois) afin de pouvoir obtenir le nouveau document demandé par les services de la préfecture.

Suite au recensement, vous devez envoyer un mail à l'adresse suivante :

csn-toulouse.jdc.fct@intradef.gouv.fr pour les résidents de la Haute-Garonne

Pour les résidents des autres départements :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees/coordonnees-des-centres-du-service-national>

Vous devez leur demander le document suivant : "l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national".

Toutes ces pièces sont primordiales pour constituer le dossier en préfecture.

Une fois toutes ces pièces en votre possession, vous les glissez dans une enveloppe A5 en indiquant dessus : NOM et PRENOM de votre enfant et les dates du stage de Conduite accompagnée.

Vous glissez ensuite cette **enveloppe** dans une grande enveloppe A4 **que vous envoyez à l'adresse suivante :**

ECF Sud-Ouest

A l'attention de Catarina (Stage VPT/ECF Sud-Ouest)

6 rue Louis BONIN-31200 Toulouse

Tel : 05.61.13.91.52 - backoffice@ecf-sudouest.fr

CONTENU DU STAGE ET ORGANISATION :

Le stage comprend au minimum :

- * avant le stage 25 h de « Web-Formation »
- * 60 heures de formation théorique comprenant : cours de code, QCM, examen blanc, préparation à l'examen.
- * 35 heures de QCM
- * 45 heures de formation pratique collective.
- * la présentation à l'examen du code {SE MUNIR **D'UNE PIECE D'IDENTITE** en cours de validité}.

Les stagiaires seront regroupés en petites équipes afin de créer une émulation entre les cours de conduite, de code. Plusieurs formateurs d'Auto-école assureront la formation des jeunes en conduite comme en code (le nombre de jeunes par voiture sera de 2 à 4 avec un moniteur).

Les stagiaires s'initieront à la pratique de toutes formes de conduite : conduite sur route et autoroutes. Les stagiaires seront également initiés à l'entretien mécanique du véhicule et à la conduite économique.

Sont compris également :

- * l'évaluation en début de stage
- * les frais d'inscription administratifs (hors présentation au code : **chèque de 30 € à l'ordre d'ECF Sud-Ouest**)
- * Le rendez-vous préalable de 2 heures avec un seul accompagnateur en fin de stage
- * les frais de présentation à l'examen du code pendant le stage (sous réserve d'attribution de places par la préfecture)
- * les fournitures pédagogiques (livre de code, web-formation, mémo)

Santé physique et mentale :

Les stagiaires devront être aptes à passer ces épreuves conformément à la réglementation (vision, état physique...) dans le cas contraire une visite médicale est obligatoire avant l'inscription.

Après le stage, que reste-t-il à faire ?

Il est impératif qu'un accompagnateur assiste au rendez-vous préalable à la conduite pour recevoir les conseils utiles à un bon suivi post-stage par l'Auto-école. Ce rendez-vous aura lieu le dernier jour du stage.

A l'issue du stage, si le résultat de l'examen « code » est favorable et si le niveau de conduite est suffisant d'après les moniteurs de stage, le stagiaire se verra délivrer une attestation de fin de formation initiale. Ce document lui permettra de conduire, accompagné de l'un des accompagnateurs durant maximum 3 ans...

Au cours de cette période le stagiaire devra assister à 2 rendez-vous pédagogiques de 3 heures chacun dans l'Auto-école (agence de Compans Caffarelli). Enfin, après ceux ci, il pourra se présenter à l'examen du permis de conduire avec éventuellement la possibilité de s'inscrire sur des modules de prépa-permis.

Attention, le coût de ces rendez-vous et de la présentation à l'examen du permis de conduire n'est pas inclus dans le prix du stage. Le stagiaire ne pourra passer les épreuves pratiques du permis de conduire qu'après avoir parcouru au moins 3000 km, et après au moins un an de conduite accompagnée.

Pour finir : si le stagiaire devait échouer à l'examen CODE, ce qui le priverait de la possibilité de conduite accompagnée, nous nous attacherons avec l'Auto-école à le lui faire représenter dans les délais imposés par la Préfecture. Les frais de représentation à cet examen restent à la charge des parents.

► Documents obligatoires liés aux activités

Chaque jeune devra être en possession de sa **carte d'identité en cours de validité** le jour du départ.

- ↳ **N'oubliez pas de remplir correctement la fiche de renseignements médicaux, de la signer et de la remettre à l'animateur au départ. IMPERATIF !**
- ↳ Nous vous rappelons également que pour tout rapatriement sanitaire en avion (de France ou de l'étranger), l'enfant devra être en possession de sa carte d'identité

ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement** : Le Domaine d'Ariane est un centre permanent, accueillant des séjours de vacances mais aussi des Classes de découvertes de l'Education Nationale. Cela vous permet de profiter d'une équipe professionnelle et permanente complétée selon les séjours par des animateurs recrutés et formés par notre organisme habilité. Tous les personnels d'animation possèdent les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.

► **Alimentation** : Les repas sont des moments importants de la vie collective en Centres et Villages de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons. Elle proposera des menus de substitution (sans porc, sans viande...) sans que les motivations (goût, allergie, religion, végétarisme ...) soient demandées en justification et sans que cela génère une ségrégation spatiale dans le restaurant. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

Nous mettons aussi à votre disposition un serveur vocal :

- 1) Après le voyage ALLER ou pendant le séjour (tous les 3-4 jours) : **composez le 08.92.69.01.30**
- 2) Suivez le guide ou composez le code d'accès de votre séjour :

du .../.../2017 au .../.../2017	du .../.../2017 au .../.../2017	...
---------------------------------	---------------------------------	-----

ATTENTION ! Pour consulter notre service (0,40 € la minute), il est indispensable d'utiliser un téléphone à touches musicales, comportant les touches * et # (type cabine publique).

Un poste relié à un standard peut ne pas pouvoir se connecter à ce serveur si :

Il est nécessaire de composer le 0 ou le 9 pour prendre la ligne.

L'accès à certains services est restreint.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau** : reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

IMPORTANT : pour le stage de conduite intensif : une paire de basket pour les cours de conduite, un cahier à carreau et des stylos 4 couleurs pour les cours de théorie de code.

► **Lavage du linge** : Le linge sera lavé sur place, une fois en milieu de séjour.

► **Argent de poche** : Les jeunes sont responsables de leur argent, néanmoins ils peuvent le confier aux animateurs s'ils le désirent.

► **Santé** : En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU) devront apporter la photocopie de l'attestation CMU.

► **Le téléphone** : Compte tenu du développement de la téléphonie mobile, il paraît difficile d'en interdire l'usage dans nos centres de vacances. L'usage sera réglementé en temps et en utilisation afin de ne pas nuire aux activités.

Cependant à l'organisateur dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol d'un appareil.

► **Objets de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

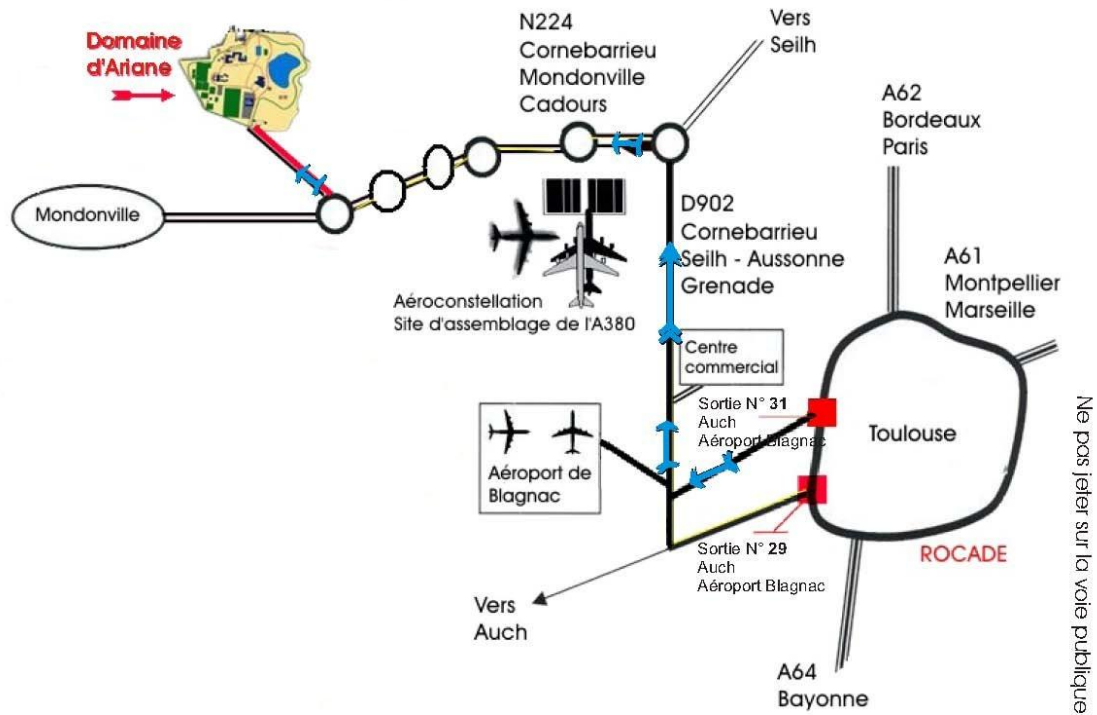
Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurances, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour de l'arrivée :

- la fiche de renseignements médicaux, et la fiche de renseignements individuels complétées et signées (attention ces fiches sont obligatoires dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM ou CMU (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

Plan d'accès détaillé



Venir en voiture

De Toulouse Prendre direction Aéroport de Blagnac, puis Beauzelle/Grenade, puis Mondonville jusqu'au panneau 'Domaine d'Ariane'.

Cerfa 2

NOM du candidat : _____

Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil : _____

Date de naissance Candidat : ___/___/___ Sexe : F M (entourer la réponse)

Commune de naissance du candidat : _____ N° département _____

Pays pour l'étranger : _____

Numéro de tel du Candidat _____

Adresse mail du candidat _____ @ _____

Adresse : N° de la voie _____ Extension: _____ Type de voie : _____
Bis,ter,etc.. Avenue,BD,etc....

Nom de la voie : _____

Complément d'adresse : _____
(Étage,Escalier, Appt, immeuble,Bat,Rsd,lieu dit postale)

Code postal : _____ Commune : _____

Nom et prénom de la Mère: _____ N° de tel portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Nom et prénom de Père : _____ N° de tel portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*rayez la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le